



Jeudi 14 avril 2022

Communiqué de presse

La FRBTP appelle les donneurs d'ordres et collectivités à soutenir l'activité du secteur

Malgré la résilience du secteur, le BTP fait face à des difficultés imprévisibles qui pèsent de plus en plus sur ses acteurs. La FRBTP lance un signal d'alarme aux donneurs d'ordres publics et privés pour appliquer les mesures prises par le gouvernement en faveur du BTP. La Fédération entend également défendre un certain nombre de propositions pour accompagner les entreprises.

Les crises successives ont un impact très fort sur le BTP. Si le secteur est parvenu jusqu'ici à maintenir l'activité, les emplois et le pouvoir d'achat des salariés, il fait face aujourd'hui à une situation très inquiétante faite de contraintes aux conséquences imprévisibles.

Pour évoquer ces problématiques, la Fédération réunionnaise du Bâtiment et des travaux publics (FRBTP) a organisé ce jour, jeudi 14 avril 2022, une conférence de presse dans ses locaux à Saint-Denis, en présence de plusieurs de ses membres et administrateurs.

La Fédération a transmis un courrier aux acteurs publics et collectivités visant à les interpeler sur la responsabilité des acheteurs publics dans la mise en application des dispositifs de soutien au secteur.

La FRBTP s'appuie sur une circulaire du Premier ministre, datée du 30 mars, visant à rendre possible l'adaptation des contrats de la commande publique et à faire face aux difficultés concernant les contrats en cours.

Un axe primordial, quand on sait que le chiffre d'affaires du Bâtiment et des Travaux publics dépend à 80% de la commande publique.

Il s'agit notamment de prendre en compte les conséquences de la crise covid et de la guerre en Ukraine, qui provoque des problèmes d'approvisionnement pour certains matériaux essentiels et plus généralement une hausse des coûts, notamment de l'énergie.

Pour exemple, les prix de l'aluminium brut ont bondi de 80% sur 12 mois et ceux de l'acier brut de 50%.

La circulaire du Premier ministre, relayée localement par le Préfet de La Réunion, justifie ces mesures en faveur du secteur par le caractère « exceptionnel » et « imprévisible » des difficultés rencontrées.

Révision des prix et application des indices locaux

Le soutien aux entreprises, passera notamment par l'application de clauses de révision des prix dans les contrats publics et privés, le gel des pénalités de retard dans les circonstances dues à la crise ukrainienne, ou la mesure – plus technique – dite de la théorie de l'imprévision (qui permet de revoir à la hausse le montant de l'offre faite par l'entreprise).

La FRBTP identifie de son côté des leviers complémentaires visant à soutenir l'activité, comme l'application des indices et des index locaux de révision des prix dans les marchés locaux, l'inscription du BTP domien au barème dit de compétitivité renforcée – une mesure déjà proposée par la FRBTP qui entend de nouveau solliciter les futurs députés, accélérer la mise en application des mesures du Plan Logement Outre-Mer, notamment l'aspect réglementaire et normatif, sans oublier l'épineux problème que posent les offres anormalement basses, dommageables tant pour les entreprises que pour les maîtres d'ouvrage.

Selon des remontées des adhérents de la Fédération, toutes ces mesures ne sont pas encore appliquées en totalité à La Réunion par les donneurs d'ordres.

« Les entreprises du BTP doivent être informées de ces dispositions qui représentent des demandes faites par le secteur du BTP », explique alors Anthony Lebon. « D'ailleurs, ce constat et les solutions à apporter ressortent également des échanges réguliers entre la FRBTP et la représentativité du personnel, dans le cadre du dialogue social », souligne le président de la FRBTP, qui ajoute : « Il est essentiel que les entreprises du BTP puissent être accompagnées et soutenues dans cette période particulièrement complexe et anxiogène. Il en va bien sûr de la relance de l'activité, mais aussi de la sauvegarde des emplois et de nos entreprises ».

La FRBTP, sans doute accompagnée d'autres acteurs de la branche, a exprimé son souhait d'aller à la rencontre des donneurs d'ordre très prochainement afin de témoigner des difficultés du secteur et demander l'application des mesures de soutien au BTP.

Contact presse :
Thomas Lauret – 0692 20 62 37 – tlaret@runconcept.com